



DOSSIER

p.5

BIEN-ÊTRE PROFESSIONNEL AU CABINET DENTAIRE

- L'audition des chirurgiens-dentistes : un risque qui ne fait pas de bruit
- Entretien avec Océane Marandat, chargée de projets en alternance à l'URPS CD NA

EXERCICE PROFESSIONNEL

p.8

Santé bucco-dentaire des 0-6 ans : une priorité en Nouvelle-Aquitaine

SANTÉ PUBLIQUE

p.10

Chirurgiens-dentistes et vaccination : un rôle en mutation ?

ENQUÊTE

Intégrer les habitudes de vie dans la prévention bucco-dentaire

Les habitudes de vie (alimentation, tabac, stress, sommeil...) influencent directement la santé bucco-dentaire. Pour mieux comprendre vos pratiques et vos besoins pour accompagner les patients, l'URPS Chirurgiens-dentistes Nouvelle-Aquitaine lance un questionnaire rapide en ligne (3 minutes) destiné aux praticiens.

OBJECTIFS

- Identifier vos pratiques actuelles
- Comprendre vos freins et attentes
- Co-construire des outils et formations adaptés à votre exercice



Participez dès maintenant à l'enquête et définissez les actions de prévention bucco-dentaire proposées par l'URPS CD NA !

Vos réponses sont anonymes et permettront de développer des supports concrets.



SOMMAIRE

N°24 • FÉVRIER-MARS 2026

3 ÉDITO DU PRÉSIDENT

4 LES RENDEZ-VOUS URPS Agenda

5 DOSSIER

BIEN-ÊTRE PROFESSIONNEL AU CABINET DENTAIRE

- L'audition des chirurgiens-dentistes : un risque qui ne fait pas de bruit
- Entretien avec Océane Marandat

8 EXERCICE PROFESSIONNEL

Santé bucco-dentaire des 0-6 ans : une priorité en Nouvelle-Aquitaine

10 SANTÉ PUBLIQUE

- Chirurgiens-dentistes et vaccination : un rôle en mutation ?
- Protocoles de coopération dentaires : Enjeux, freins et perspectives avec l'URPS CD NA

12 EN BREF

Outils pratiques de l'URPS

Édito

par

Dr Jacques WEMAERE

Président de l'URPS CD NA

« On ne dépose pas le bilan ! »



Chères consœurs, chers confrères,

en cette période de l'année, le calendrier initial de notre mandature aurait voulu que je dresse devant vous le bilan de ces cinq années écoulées. C'était prévu ainsi. Mais la conjoncture en a décidé autrement.

Alors, mettons d'emblée les choses au clair : non, nous ne déposons pas le bilan !

Ni au sens propre, ni au sens figuré. Les élections URPS, initialement prévues cette année, sont reportées à l'an prochain. Si les modalités restent encore floues, une certitude demeure : l'URPS continue. Nous ne fermons pas boutique. Nous poursuivons notre mission au service des chirurgiens-dentistes et de leur exercice, au service de nos patients et de nos territoires.

Nous serons là, cette année encore, avec nos valeurs, nos projets et nos outils. Je tiens d'ailleurs à saluer chaleureusement l'équipe et les membres du Conseil d'Administration. C'est grâce à leur engagement, à leur travail constant, et surtout à l'esprit consensuel qui nous anime, que nous avançons sereinement. Merci à celles et ceux présents depuis cinq ans, et à celles et ceux qui œuvrent depuis dix ou quinze ans pour la profession.

Puisque le calendrier nous offre un temps supplémentaire, profitons-en pour déplacer le regard. Si nous ne faisons pas aujourd'hui un bilan comptable, posons-nous la question du bilan humain.



Nous poursuivons notre mission au service des chirurgiens-dentistes et de leur exercice, au service de nos patients et de nos territoires.



Quelle trace laissons-nous ?

Au-delà des textes, des négociations et des contraintes réglementaires, quelle trace laissons-nous dans la grande histoire de notre profession ? Mais aussi, plus intimement, dans la petite histoire de nos cabinets, de nos équipes, de nos patients ?

Notre métier est technique, exigeant, normé. Mais son héritage est, je le crois profondément, avant tout immatériel.

Dans une époque marquée par la défiance, les « fake news » en santé, l'anxiété et parfois la solitude professionnelle, nous sommes des repères. Quand nous soignons, quand nous rassurons, quand nous restaurons une fonction ou une esthétique, nous ne laissons pas seulement un composite ou un implant. Nous laissons une confiance retrouvée, un sourire, un apaisement.

Et inversement, combien de fois avons-nous été marqués par une rencontre au fauteuil, un échange inattendu, une parole simple mais juste ? Cette réciprocité fait la beauté et le sens de notre exercice.

« *L'essentiel est invisible pour les yeux* », écrivait Antoine de Saint-Exupéry. C'est sans doute ce lien invisible, tissé jour après jour, qui constitue notre véritable bilan.

Alors non, nous ne déposons pas le bilan. Au contraire, nous continuons à construire.

Prenez soin de vos cabinets, de vos équipes, de vos patients, et vivez de votre passion.

Nous avons encore une belle année à écrire ensemble.

Restons engagés. Restons unis ■

AGENDA

L'URPS CD NA organise toute l'année des **webinaires** et des **journées de formation** sur des sujets clés de votre activité professionnelle. Des **rendez-vous réguliers** pour apprendre, échanger et avancer ensemble.

2026

MARS

Jeudi 19/03 > **Webinaire**

13h30 — 13h45

« Cyberprévention au cabinet dentaire » — *Partie 1 :* **Sécurité des appareils mobiles et des mots de passe**

En quelques minutes, découvrez des rappels simples pour sécuriser vos mots de passe et adoptez des mesures concrètes pour protéger vos appareils mobiles. Un temps court, pratique et indispensable pour renforcer la cybersécurité au cabinet.



Informations
et inscription



AVRIL

Jeudi 23/04 > **Webinaire**

13h30 — 13h45

« Cyberprévention au cabinet dentaire » — *Partie 2 :* **Sécurité sur les réseaux et usage pro/perso**

Apprenez à sécuriser vos connexions et à mieux gérer l'usage professionnel et personnel des outils numériques. Des conseils simples pour réduire les risques et protéger votre activité professionnelle.



Informations
et inscription



Jeudi 23/04 > **Soirée praticiens-étudiants**

à partir de 19h

Mission endocardite à l'UFR d'Odontologie de Bordeaux

Participez à un format inédit pour vous approprier les dernières recommandations HAS sur la prise en charge bucco-dentaire des patients à risque d'endocardite infectieuse. En binôme avec un étudiant, relevez des défis, déjouez les idées reçues et testez vos réflexes de prescription. Une soirée ludique et collaborative pour actualiser vos connaissances.



Informations
et inscription



TOUTE L'ACTU

Vous souhaitez être informés des rencontres professionnelles organisées par l'URPS ?

Nous vous en parlons régulièrement via notre newsletter...

Si vous ne la recevez pas, n'hésitez pas à nous contacter pour vous y inscrire : projet@urpscdna.org



BIEN-ÊTRE PROFESSIONNEL AU CABINET DENTAIRE

- 
- L'audition des chirurgiens-dentistes : un risque qui ne fait pas de bruit.
Ci-dessous ↓
 - Rencontre avec Océane Marandat, chargée de projets en alternance à l'URPS CD NA.
p.7

Le bruit n'est pas toujours intense, mais ses effets sont bien réels. Dans un cabinet dentaire comme ailleurs, il mérite d'être mieux évalué et mieux anticipé. Préserver l'audition des praticiens et de leur équipe, c'est aussi préserver leur santé globale et la qualité des soins qu'ils dispensent.

L'audition des chirurgiens-dentistes : un risque qui ne fait pas de bruit

Dans le paysage des risques professionnels, le bruit n'est pas toujours celui dont on entend le plus parler, mais il compte parmi ceux qui pèsent le plus sur la santé.

En France, 3,1 % des salariés sont exposés plus de 20 heures par semaine à des niveaux sonores élevés, supérieurs à 85 dB(A). Et au-delà de l'exposition en elle-même, le bruit peut perturber le quotidien : 67 % des actifs déclarent être gênés par le bruit sur leur lieu de travail.

Un niveau de 80 dB(A) sur une journée de 8 heures est déjà considéré comme dangereux pour l'audition. Quant aux pics supérieurs à 135 dB(C), ils peuvent provoquer des lésions immédiates, même s'ils ne durent que quelques secondes.

L'enjeu est plus global, puisqu'une surdité professionnelle reconnue peut coûter jusqu'à 100 000 € à la collectivité. Le bruit au travail n'est donc pas seulement source d'inconfort, il s'agit d'un vrai sujet de santé publique.

Dans les cabinets dentaires, un environnement sonore plus intense qu'on ne le croit

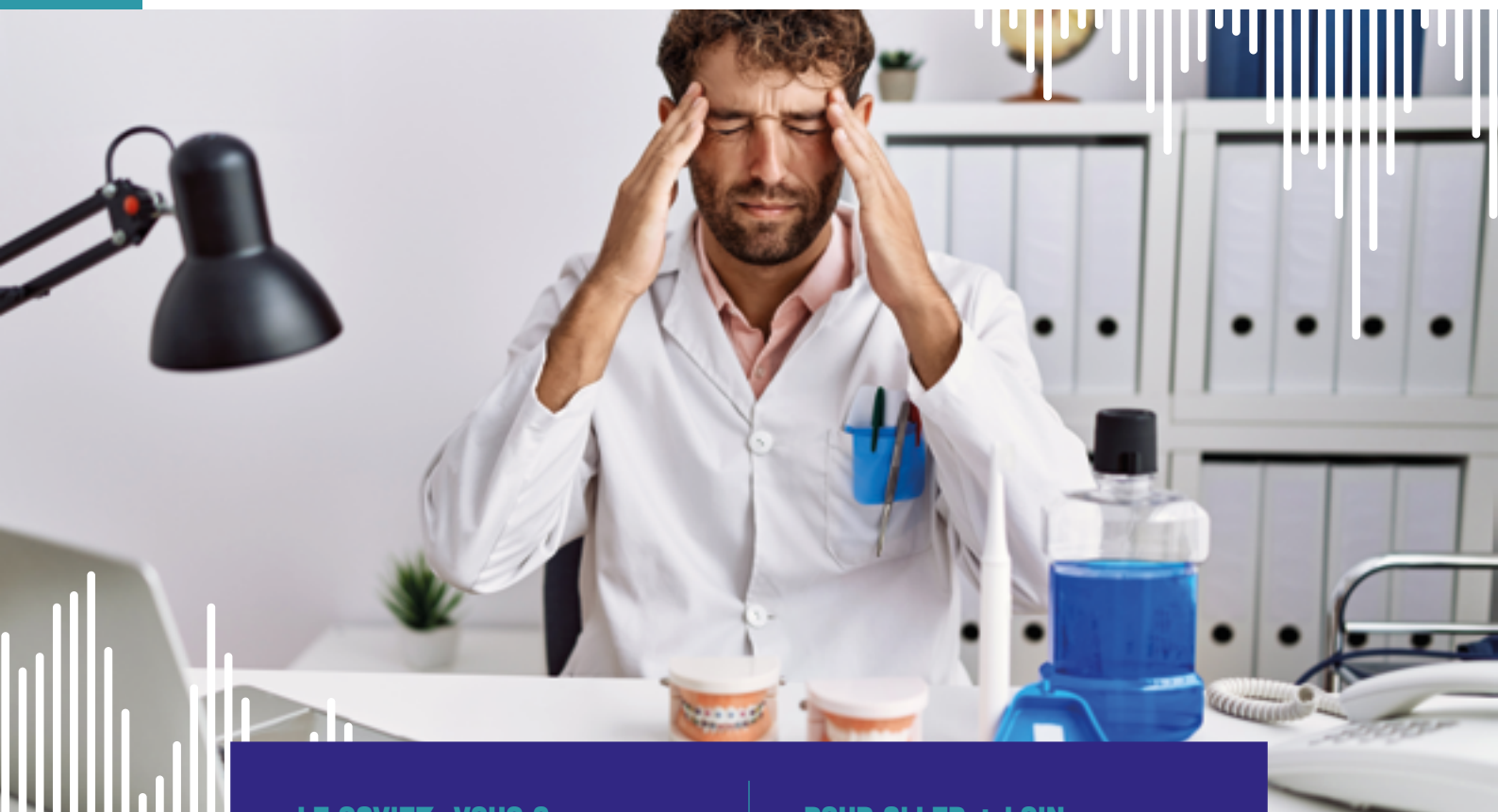
Pour les chirurgiens-dentistes, le bruit fait partie du décor : turbines, détartrateurs, aspiration, compresseur, stérilisation, zone d'accueil, musique d'ambiance... Tous ces éléments, lorsqu'ils sont cumulés, peuvent atteindre des niveaux sonores élevés. Certaines associations d'appareils peuvent même atteindre 95 à 100 dB (niveau sonore comparable à l'utilisation d'un marteau-piqueur.)

Bien que ces expositions soient souvent discontinues, leur répétition dans le temps pèse lourd. À la fois sur l'audition mais aussi sur la santé de manière plus globale : perte de capacité de concentration, stress, troubles du sommeil, maux de tête, troubles cardio-vasculaires, pouvant interférer sur le fonctionnement du système endocrinien.

Au-delà de ses effets sur la santé, le bruit peut également augmenter le risque d'accident en réduisant la concentration et la vigilance. Prévenir les effets du bruit sur l'organisme, c'est donc aussi améliorer les conditions de travail et la qualité des soins dispensés.

Quelles obligations et comment prévenir le bruit ?

Le bruit est un risque professionnel reconnu et encadré par le Code du Travail, de ce fait, les chirurgiens-dentistes employeurs doivent l'évaluer et l'intégrer à leur Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP). Une fois cette étape réalisée, il est ensuite nécessaire d'agir pour réduire le risque d'exposition. Votre Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST) peut vous accompagner sur cette thématique ■



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le praticien employeur peut aussi bénéficier des services d'un service de prévention et de santé au travail (SPST) au même titre que ses salariés.

POUR ALLER + LOIN

Consultez la vidéo récapitulative proposée par l'ahi33 sur le bruit au travail (2 min)





IL EST POSSIBLE D'AGIR ! VOICI QUELQUES PISTES D'ACTION :

- **Mettre en place des mesures de protections collectives.**

Pour en savoir plus, consultez la fiche pratique :



- **Sensibiliser les professionnels aux risques et aux bonnes pratiques ;** par exemple, avec une affiche pour sensibiliser l'équipe aux effets du bruit :



- **Mettre en place des mesures de protection individuelles.**

Contrairement à ce que les publicités peuvent mettre en avant, les protections individuelles ne sont pas des solutions magiques. Il faut les proposer en dernier recours, si des aménagements pérennes ne suffisent pas !

- **Assurer un suivi régulier de la santé auditive.**

La mise en place d'une démarche de réduction du bruit ne dispense pas d'assurer un suivi auditif régulier à tous les membres de l'équipe dentaire.

Des aménagements simples, très accessibles pour certains, peuvent faire une réelle différence dans le quotidien au cabinet...

RENCONTRE AVEC :

Océane Marandat

chargée de projets
en alternance à l'URPS CD NA

Océane rejoint l'équipe de l'URPS pour renforcer le développement des actions à destination des praticiens...



Pouvez-vous vous présenter ?

Charentaise de cœur, je suis actuellement en Master 2 Promotion de la santé, parcours Développement social, à l'ISPED, à Bordeaux.

Quel est votre parcours ?

Initialement diplômée d'un DUT Génie biologique, option Industrie agroalimentaire, j'ai pu découvrir divers environnements professionnels : usine, laboratoires de

recherche... Après un revirement de mes aspirations, j'ai choisi de revenir vers ce qui m'intéresse depuis toujours : la santé. Un service civique et différents stages m'ont permis de mieux connaître le paysage de la promotion de la santé et de la prévention, en région bordelaise ainsi qu'en Charente. C'est avec évidence que je souhaite m'engager autour du rôle essentiel que le travail exerce sur notre santé.

Quelles seront vos missions à l'URPS CD NA ?

En résumé, il s'agira de relancer la dynamique et les partenariats autour de la Qualité de Vie au Travail des chirurgiens-dentistes libéraux, d'enrichir et de structurer de nouvelles actions... Tout en apprenant le métier de chargée de projets en santé publique dans le cadre de mon Master.

L'URPS CD NA se réjouit de cette collaboration au service de la santé des chirurgiens-dentistes. Une belle aventure humaine et professionnelle en perspective !



Santé bucco-dentaire des 0-6 ans : une priorité en Nouvelle-Aquitaine

La santé bucco-dentaire des enfants s'est globalement améliorée ces dernières décennies. Pourtant, les inégalités sociales persistent... et elles apparaissent dès le plus jeune âge.

En Nouvelle-Aquitaine, l'URPS Chirurgiens-dentistes se mobilise.



Dès la naissance, la santé bucco-dentaire joue un rôle essentiel dans le développement global de l'enfant. Une bouche en bonne santé favorise une alimentation équilibrée, l'acquisition du langage et le bien-être général. Pour répondre à ces enjeux, l'URPS CD NA déploie un plan d'actions ambitieux à destination des 0-6 ans. Définie et suivie avec le Conseil Régional de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes Nouvelle Aquitaine, l'Assurance Maladie et l'UFR d'Odontologie de Bordeaux, cette démarche vise à mobiliser et impliquer les professionnels relais pour sensibiliser les familles, dès les premiers mois de vie... et après.

« Les habitudes de vie favorables ou défavorables pour la santé bucco-dentaire se construisent très tôt. On dit même que tout se joue avant 3 ans. »

Dr Jacques Wemaere, président de l'URPS CD NA

Un programme impliquant professionnels de santé et professionnels de la petite enfance...

Depuis fin 2024, l'URPS organise régulièrement des séances de travail avec un large panel d'interlocuteurs pour élaborer et organiser les actions prioritaires. Sont notamment associés : l'URPS Pharmaciens, l'URPS Sages-Femmes, des CPTS, des crèches, des PMI, et bien sûr des chirurgiens-dentistes.

Plusieurs volets sont en cours avec :

- **une campagne de sensibilisation régionale menée courant 2026** auprès des crèches, des PMI et des associations. Elle s'appuiera sur des messages simples pour relayer les bons réflexes et proposera un kit pédagogique de fiches pratiques et d'outils d'animation à destination des professionnels et des familles.
- **une information de l'entourage proche dès la naissance depuis septembre 2025**, s'appuyant sur un dépliant de prévention « Prendre soin des dents de mon enfant (0-1 an) : ça commence dès maintenant ». Ce support est accompagné dans sa diffusion par les professionnels en PMI, les sages-femmes, les pharmaciens et les chirurgiens-dentistes.



FOCUS

Entre septembre et décembre 2025, près de **50 praticiens** de la région en ont commandé **4 000 exemplaires**.

- **des webinaires de formation pour les sages-femmes et les pharmaciens** préalables à la diffusion de kits d'hygiène bucco-dentaire auprès des parents.



FOCUS

Une vingtaine de sages-femmes sont déjà mobilisées, et ce n'est qu'un début ! Les pharmaciens débiteront les conseils à l'officine à partir de mars 2026.

... sans oublier les chirurgiens-dentistes !

Depuis 2021, l'URPS réalise aussi des actions de sensibilisation et de formation spécifiquement auprès des praticiens libéraux sur l'accueil et la prise en charge du jeune enfant au cabinet dentaire.

Élaborés sur la base d'enquêtes auprès des chirurgiens-dentistes de la région, l'URPS vous propose des outils pour agir :

- **un questionnaire médical adapté** aux enfants et adolescents
- **une fiche pratique et un guide approfondi** pour l'EBD 3 ans
- **deux supports thématiques** pour renforcer les conseils alimentaires
- **des outils simplifiés pour l'échange avec les parents**, favorisant une approche préventive au cabinet

Des **webinaires thématiques** complètent ces ressources, par exemple sur l'hypominéralisation des molaires et incisives (MIH), le syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil (SAHOS) chez l'enfant ou encore la respiration buccale...

La prévention est l'affaire de tous !

En 2026, cette dynamique s'intensifiera, avec de nouvelles initiatives de l'URPS CD NA ■



RESSOURCES

Jeune enfant et omnipratique : les outils à télécharger



3 QUESTIONS À :

Hélène Fortin Coordinatrice régionale de l'URPS CD NA

1. Quel est votre rôle dans ce plan d'actions pour la santé bucco-dentaire des 0-6 ans ?

J'anime les séances de travail, j'aide à concevoir les outils, et je coordonne la mise en place du programme avec nos partenaires. En résumé, je transforme les besoins exprimés par le terrain en actions concrètes, utiles et faciles à déployer pour les professionnels.

2. Qu'est-ce qui vous motive dans ce projet ?

Ce qui me passionne, c'est de créer des outils qui répondent vraiment aux attentes des praticiens et des relais de prévention. Chaque initiative part d'une demande réelle, étayée ensuite par des données de santé publique : que ce soit un support simplifié pour les parents ou une formation ciblée pour les sages-femmes, nous faisons du sur-mesure.

3. Quels sont les prochains défis ?

Même si nous sommes convaincus de l'intérêt de la démarche, aujourd'hui, l'enjeu majeur, c'est l'évaluation. Nous devons mesurer l'impact de ces actions pour montrer leur efficacité et pérenniser cette démarche de santé publique. C'est une étape essentielle pour inscrire ce programme dans la durée.

Chirurgiens-dentistes et vaccination : un rôle en mutation ?



À l'heure où la vaccination ne bénéficie plus d'une adhésion universelle de la part de la population, la place des chirurgiens-dentistes dans la stratégie vaccinale peut interroger. Entre obligations professionnelles, sensibilisation des patients et perspectives d'élargissement des compétences, quelques éclairages sur ce sujet sensible...

— Chirurgiens-dentistes : des obligations vaccinales strictes

En France, les chirurgiens-dentistes et leurs assistants doivent être immunisés contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et l'hépatite B. La vaccination contre la grippe, la coqueluche, la varicelle et le ROR reste recommandée pour tous les personnels du cabinet. Ces mesures visent à sécuriser la prise en charge au cabinet et limiter les infections associées aux soins.

— Informer, prévenir... mais pas vacciner

En France, les chirurgiens-dentistes ne sont pas autorisés à administrer des vaccins, contrairement aux pharmaciens ou aux sages-femmes. **Leur rôle reste celui de relais d'information** : expliquer les recommandations, répondre aux interrogations et orienter vers les professionnels habilités.

Cette mission prend tout son sens avec la vaccination HPV, essentielle pour prévenir certains cancers oro-pharyngés. Pourtant, la couverture vaccinale reste faible : en 2024, **58,4 % des jeunes filles de 15 ans et 36,9 % des garçons** avaient reçu une première dose, encore loin des **80 % visés en 2030** par la stratégie décennale de lutte contre les cancers.

— Vers une évolution des compétences ?

La stratégie nationale vaccination et immunisation 2025-2030 prévoit « la multiplication des opportunités vaccinales et l'élargissement des catégories de professionnels vaccinateurs ». Les chirurgiens-dentistes pourraient-ils vacciner ? Rien n'est acté, mais la question est posée. Leur proximité avec les patients et leur expertise en prévention plaident en faveur d'une intégration plus forte dans les campagnes vaccinales.

Toutefois, renforcer le rôle des chirurgiens-dentistes dans la vaccination suppose des formations adaptées et une coordination avec les autres acteurs de santé... Ce que l'URPS CD NA réalise déjà pour d'autres enjeux de santé publique.

Alors que la couverture vaccinale reste insuffisante pour certaines maladies, chaque professionnel compte !
L'URPS CD NA se tient prête à accompagner cette évolution vers une prévention plus globale.



Protocoles de coopération dentaires : enjeux, freins et perspectives avec l'URPS CD NA

Comment renforcer la coopération entre professionnels de santé pour améliorer l'accès aux soins dentaires ? Retour sur la **journée régionale sur les protocoles de coopération** organisée par l'Agence régionale de santé (ARS) le 27 novembre dernier et à laquelle a participé l'URPS CD NA.

Cette rencontre a permis de mettre en lumière les avancées, les défis et les leviers pour déployer ces dispositifs portés par les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) ou les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), dans un contexte marqué par des besoins croissants et des tensions démographiques.

Lors de la table ronde intitulée « Leviers et freins au déploiement des protocoles de coopération en ville », nous avons apporté un éclairage spécifique sur les protocoles locaux de prise en charge de la douleur dentaire, permettant notamment au pharmacien de prescrire des antibiotiques et des antidouleurs en attendant un rendez-vous chez le chirurgien-dentiste.

— L'URPS CD NA vigilante sur la qualité des prescriptions

La visibilité des protocoles de coopération en dentaire reste limitée, et leur hétérogénéité, dans les prescriptions d'antibiotiques, interpelle. La pénurie de chirurgiens-dentistes constitue un frein majeur à leur déploiement dans certaines CPTS, malgré l'engagement des acteurs locaux. Si des outils de formation existent, proposés en particulier par l'URPS CD NA, leur appropriation demeure variable.

L'évaluation, comme celle menée par la CPTS Sud Deux-Sèvres, est alors essentielle pour mesurer l'impact réel.

Enfin, le modèle économique reste à consolider : des initiatives, telles que l'indemnisation proposée par la CPTS Sud Angoumois, de 25 € répartie selon la sollicitation du chirurgien-dentiste délégué, ouvrent des pistes mais nécessitent une réflexion globale pour garantir la pérennité de tels protocoles.

— L'URPS CD NA, un interlocuteur indispensable sur les protocoles de coopération

Cette journée a réaffirmé l'importance de l'URPS CD NA auprès de l'ARS et des praticiens sur le sujet des protocoles de coopération impliquant la profession dentaire. Elle a confirmé les priorités de renforcer :

- **La communication** autour des protocoles pour améliorer leur visibilité auprès des praticiens,
- **L'harmonisation des pratiques**, notamment sur la prescription d'antibiotiques,
- **Le soutien aux CPTS** pour lever les freins organisationnels et financiers.

L'URPS Chirurgiens-dentistes Nouvelle-Aquitaine se tient à la disposition des chirurgiens-dentistes et des CPTS souhaitant participer à ces dispositifs innovants, tout en veillant à la qualité des prises en charge et au respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles ■

À SAVOIR

Fonds de soutien aux CPTS 2026

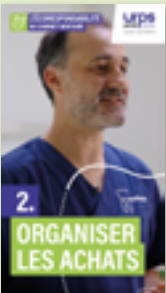
Pour soutenir les projets innovants en santé bucco-dentaire, l'URPS CD NA met en place un fonds de soutien dédié aux CPTS sur l'année 2026.

Toutes les modalités et le formulaire de demande sont disponibles sur le site de l'URPS.



EN BREF

À voir...



L'écoresponsabilité au cabinet dentaire : j'en fais mon affaire !

Deux praticiens engagés, Dr Édouard Dusseau et Dr Edith Tchuidjang, partagent leurs expériences à travers 4 épisodes courts. Des retours simples, applicables directement, pour réduire l'impact environnemental de notre activité.

1. Gérer les déchets
2. Organiser les achats
3. Réduire le papier et passer au numérique
4. Limiter les trajets des patients

 A visionner sur notre chaîne YouTube :



À télécharger...

Vidéo de prévention pour votre salle d'attente

Tous les 3 mois, l'URPS met à votre disposition une vidéo de prévention à destination de vos patients. Différents sujets sont présentés, souvent en lien avec l'actualité. L'occasion de montrer que le chirurgien-dentiste accompagne ses patients dans leur santé au quotidien !

 Téléchargez ici la dernière vidéo :



À consulter...



Annonces professionnelles

Offres de remplacement, de collaboration ou de reprises de cabinet... Retrouvez les petites annonces de la profession dentaire en Nouvelle-Aquitaine.

Vous aussi, vous souhaitez publier votre annonce ?

Envoyez-nous votre texte et nous le diffuserons !



Des outils à découvrir...

Le saviez-vous ?



1 enfant sur 7 est concerné par l'hypominéralisation des molaires et incisives (MIH).
Qu'est-ce que c'est ?
Comment la repérer ?
Comment intervenir ?

Consultez la fiche pratique « Les repères en omnipratique » conçue par votre URPS :



Diabète et maladie parodontale
Pour vous accompagner, l'URPS CD NA propose :

- une affiche pour la salle d'attente,
- un dépliant-test à destination des patients : *Santé bucco-dentaire et diabète : où en êtes-vous ?*
- une fiche pratique pour les chirurgiens-dentistes, avec un focus sur les soins parodontaux et les recommandations de la HAS,
- un calendrier interprofessionnel pour une approche globale en prévention.



Téléchargez les outils :



urps
CHIRURGIENS
DENTISTES NOUVELLE
AQUITAINE
L'union par l'action

**URPS Chirurgiens-Dentistes
Nouvelle-Aquitaine**

Immeuble Le Fénélon
1 allée Le Fénélon
33370 TRESSES
Tél : 05 33 09 36 39

urps-chirurgiensdentistes-na.fr